



GUIDE DE COMPÉTITION



Challenge France BMX

Zone Interrégionale Sud-Est

9 et 10 avril 2022

Draguignan (SPAC)

FÉDÉRATION FRANÇAISE de CYCLISME

Ville de Draguignan

BMX Dracénois

9 ET 10 AVRIL 2022

BMX CHALLENGE FRANCE DRAGUIGNAN

PISTE PHILIPPE BROCARD
338 CHEMIN DE LA SOURCE 83300 DRAGUIGNAN
INFORMATIONS : BMXDRACENOIS@GMAIL.COM

REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR LE DÉPARTEMENT

FÉDÉRATION FRANÇAISE de CYCLISME

USPROBIKES

VEGA

CHALLENGE FRANCE BMX SUD-EST 1ère manche - Draguignan (SPAC)

COMPÉTITION

Engagements & Règlements	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif & Récompenses	5

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	6
Plan du site	7
Infos grand public	9
Mesures Sanitaires	10
Hébergements	11
Fiche de réservation - Espace tentes	12
Fiche de réservation - Camping	13
Contacts	14
Partenaires	15

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La **clôture des engagements** est fixée au **jeudi 31 Mars à 22h00**.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 4 avril à 23h59**.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **23,00 € par pilote** et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2022).

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Championnats de France / Challenge National : le meilleur club de France

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régi par le règlement FFC BMX 2022 dont voici quelques extraits :

- ▶ Pour chaque classe d'âge il y a 3 manches qualificatives.
- ▶ Les **maillots avec zip intégral** et **numéros dans le dos** sont interdits.
- ▶ Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2009 et avant).
- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque conforme** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Christian-MARTINEZ

Adjoint Président de Jury : Nathalie BUFFET

Adjoint départ : Laurent SORLIN

Adjoint arrivée : Sébastien LAPLEAU

Adjoint pré grille : Michel LECHAIGNE

Adjoint administrateur : Nathalie MORAWIEC

Adjoint 2^{ème} administrateur : Philippe BROCARD

Adjoint starter : Serge LUKIE

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à côté du site

- ▶ **Tente pass vaccinal :** Remise des dossiers pilotes, contrôle des pass vaccinaux
- ▶ **Tentes pass vaccinal :** Remise des badges organisation, arbitres et officiels

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels.

Les pastilles pour les essais seront les mêmes sur les trois challenges.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi :** 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi :** à partir de 08h00
- ▶ **Dimanche :** à partir de 07h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES

Liste des catégories

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime Fille
8 ans et moins Garçon	Cruiser Minime
Pupille Fille	Cruiser Cadette
Pupille Garçon	Cruiser Cadet
Benjamine	Cruiser Femme 17/29
Benjamin	Cruiser Femme 30 +
Minime Fille	Cruiser Homme 17/24
Minime	Cruiser Homme 25/29
Cadette	Cruiser Homme 30/39
Cadet	Cruiser Homme 40/44
Femme 17/24	Cruiser Homme 45 +
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G
- ▶ **Bloc 3** : Pupille F/G
- ▶ **Bloc 4** : Benjamin F/G
- ▶ **Bloc 5** : Minime F/G
- ▶ **Bloc 6** : Cadet F/G
- ▶ **Bloc 7** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 9 AVRIL 2022

Matin (10h30)

Essais Blocs 4, 3, 2 & 1

Essais Blocs 4, 3 & 2

Cérémonie d'Ouverture

Après-Midi

Manches Blocs 4, 3, 2 & 1

Finales Blocs 1, 2, 3 & 4

Courses en 3 Manches M1 1/4 - M2 1/2 - M3 F

Récompenses Blocs 2, 3, 4 & 1

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 10 AVRIL 2022

Matin (09h00)

Essais Bloc 5

Essais Bloc 6

Essais Bloc 7

Après-Midi

Compétitions Blocs 5, 6 & 7

Récompenses Blocs 5, 6 & 7

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

RÉCOMPENSES

COUPES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et FFC.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces seront récompensés (uniquement les 3 premiers en Cruiser).

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.



ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Autoroute A8 sortie 36 LE MUY.
Prendre direction Draguignan, suivre la D1555, rond-point Burger-King prendre à droite après le garage Renault Nissan.

EN TRAIN :

Gare de les Arcs : 10 km

LIEU DE L'ÉPREUVE

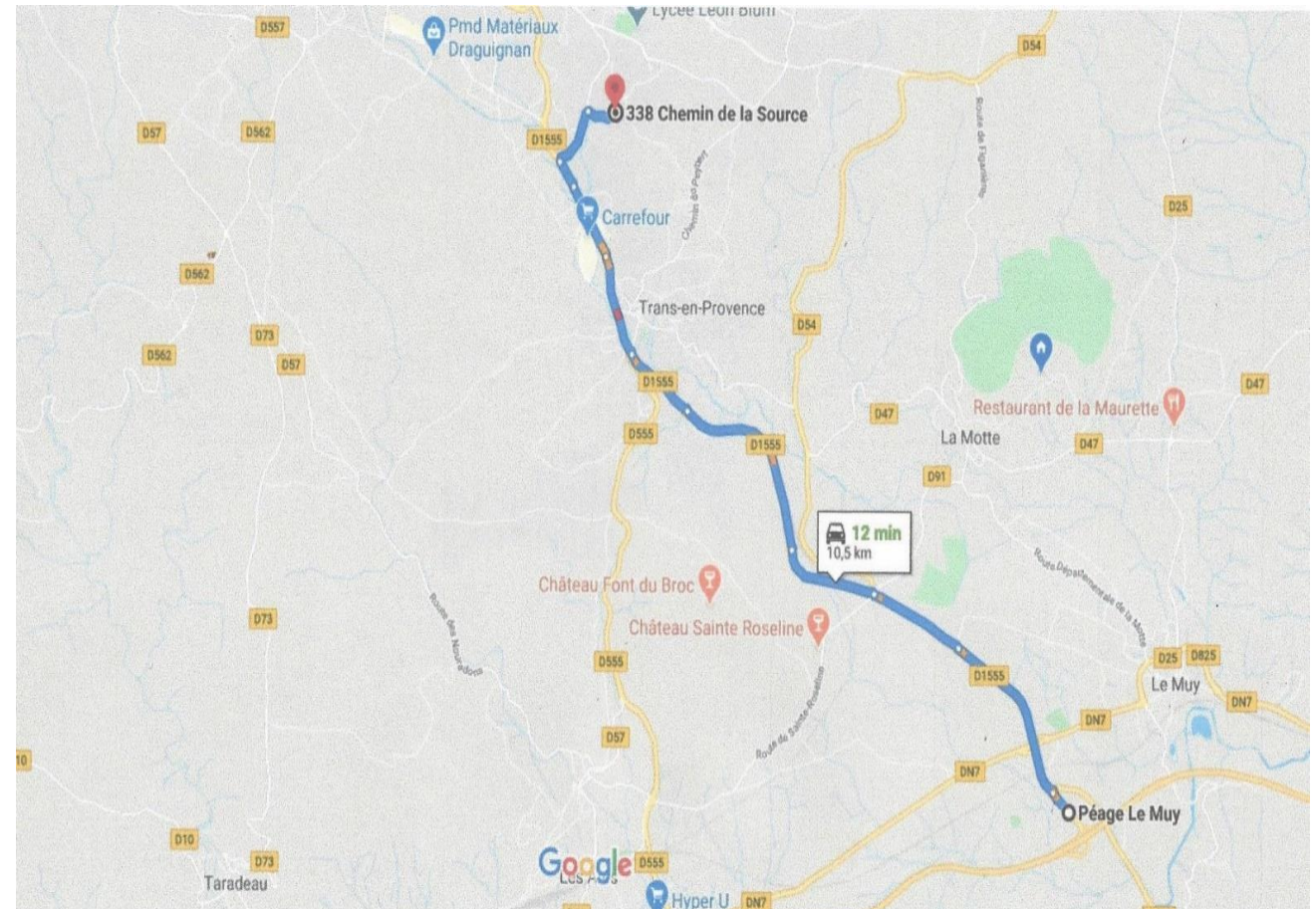
Piste BMX « Philippe Brocart »

338 chemin de la source
83300 Draguignan
Carte : [accès-a-la-piste](#)

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

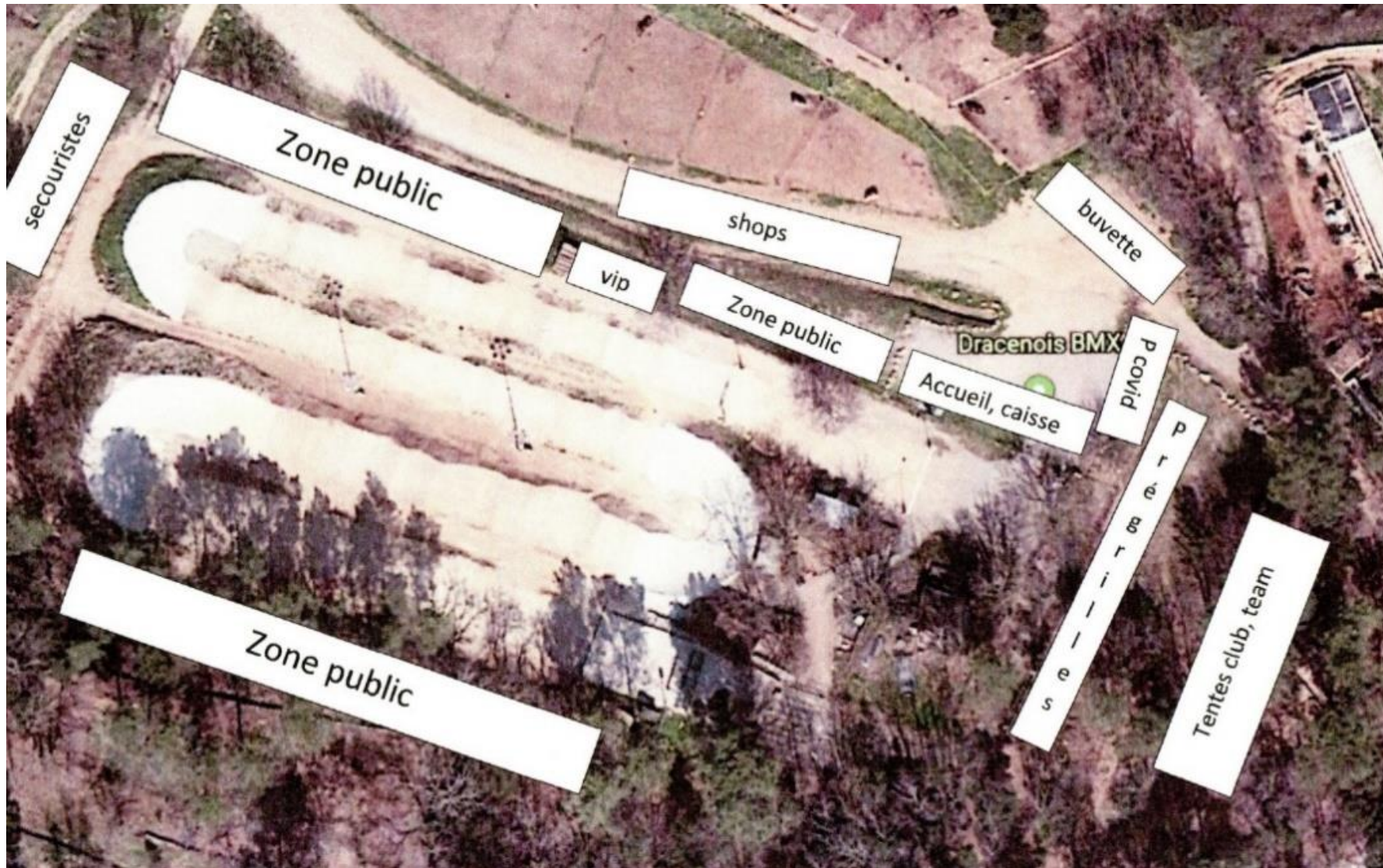
- ▶ **Fréjus** :32 km
- ▶ **Toulon**: 86 km

PLAN D'ACCÈS



PLAN DÉTAILLÉ ACCÈS ET CIRCULATION





PARKINGS

EMPLACEMENTS

Trois parkings sont situés à proximité de la piste :

- ▶ Parking officiel et organisateurs
- ▶ Parking public
- ▶ Parking camping-cars

CARAVANING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et éventuellement des tentes et caravanes au tarif de 20€ l'emplacement. Mais il ne comportera ni point d'eau ni électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

(Voir fiche de réservation ci-après).

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, etc.

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par des bénévoles. Aucun vélo ne sera accepté dans les tribunes. Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur le parking, la piste ou le camping. Une surveillance sera assurée par un vigile le soir .

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

Le samedi à partir de 19H00, apéro concert, des Food truck seront sur le site pour vous proposer leurs formules de restauration.

ESPACE COACHES

Une zone est prévue spécialement pour les entraîneurs de clubs à proximité de l'arrivée. Une demande d'accès préalable est obligatoire par mail auprès de la coordinatrice sud-est : eg.viougeas@orange.fr

Précisez coach, (Nom, Prénom, Club, N° de licence) un badge vous sera remis à l'accueil qui sera valable pour les 3 challenges France sud-est 2022.

Sans demande préalable, l'accès sera refusé.

Demande avant le lundi 04 Avril 2022.

Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport à partir du 24 janvier 2022, pour les compétitions et manifestations soumises à déclaration ou autorisation dans l'espace public et la voie publique.

Ainsi, à compter du 24 janvier 2022, le pass vaccinal est venu se substituer au pass sanitaire pour les personnes de 16 ans et plus. Le pass sanitaire reste en vigueur pour les personnes de 12 à 15 ans.

Dans les ERP X (couvert) et PA (plein air) :

Participants et encadrements : Le pass vaccinal est obligatoire à partir du 1er participant pour les 16 ans et plus et le pass sanitaire pour les 12 à 15 ans dans les mêmes conditions. Le pass vaccinal est également obligatoire pour les encadrants des participants. En dehors de la pratique, le port du masque est obligatoire.

Spectateurs : Le pass vaccinal est obligatoire pour les spectateurs de 16 ans et plus et le pass sanitaire pour les 12 à 15 ans. Pour le public, la jauge est de 2000 personnes dans les ERP X et de 5000 dans les ERP PA. Le port du masque est obligatoire dans les ERP X et ERP PA.

Qu'est-ce que le pass Vaccinal ? (pour les 16 ans et plus)

Il faut l'une des trois pièces suivantes :

- Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti seulement pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles ;
- Un certificat de rétablissement au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ;

- Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination. Les personnes concernées se voient ainsi délivrer par leur médecin un document pouvant être présenté dans les lieux, services, établissements et événements où le pass vaccinal est exigé.

Les personnes s'engageant dans un parcours vaccinal jusqu'au 15 février 2022 ont la possibilité temporaire de bénéficier d'un « pass vaccinal » valide, à condition d'avoir eu la première dose, de recevoir leur deuxième dose dans un délai de 4 semaines et de présenter un test négatif de moins de 24h.

Qu'est que le pass sanitaire ? (pour les 12 à 15 ans)

Il faut l'une des quatre pièces suivantes :

- Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet ;
- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24 heures ;
- Un certificat de rétablissement au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ;
- Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination. Les personnes concernées se voient ainsi délivrer par leur médecin un document pouvant être présenté dans les lieux, services, établissements et événements où le pass sanitaire est exigé.

Le contrôle du pass vaccinal ou du pass sanitaire est réalisé par l'organisateur par le biais de personnes qu'il aura désignées à cet effet. Il convient de télécharger l'application « TousAntiCovid Verif ». Les données traitées lors du contrôle ne peuvent être conservées et réutilisées à d'autres fins.



HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

CAMPING DE LA FOUX

Camping Caravaning De La Foux

Quartier de la Foux RN 555

83300 DRAGUIGNAN

Téléphone : 04.94.68.18.27

Mail : contact@CAMPING-LAFOUX.COM

HÔTEL AU RELAIS DE TRANS

Hôtel de tourisme 2 étoiles

Chemin Le Cognet,

83720 Trans-en- Provence

Téléphone : 04.94.70.82.11

HÔTEL PROVENCE

11 Boulevard George Clemenceau

83300 Draguignan

Téléphone : 04.94.50.95.09

Mail : hotel.provence83@gmail.com

Site internet : www.hotel-provence83.com

LES PINS BLANCS DE PROVENCE

2469 Route de Draguignan

83490 LE MUY

Téléphone : 04.94.82.20.59

Mail : lespinsblancs@gmail.com

Site internet : <http://www.lespinsblancs.com>

PROCÉDURE

Un espace équipe Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place à proximité des prégrilles et de la zone pilotes.

La réservation préalable est obligatoire

L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit) : 18m²
- ▶ **Clubs** (gratuit) : 9m² - 50€ les 9m² supplémentaires
- ▶ **Autres** : **150€** le 18m²

Précision : Aucun Barnum ne sera autorisé autour de la piste

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 18h00 - 20h00
- ▶ **Samedi** : 08h00 - 10h00
- ▶ **Dimanche** : 08h00 - 08h30

La sortie pourra se faire le dimanche à partir de 18h00.

FICHE DE RÉSERVATION

CLUBS/COMITES/AUTRES

Structure :

COMITE CLUB AUTRE :

Nom de la structure :

Coordonnées :

Nom : Prénom : E-mail :
Adresse :
Ville : Pays : Tel :

Je réserve (cocher une case) :

- COMITE 1 emplacement (18m²) = Gratuit
- CLUB 1 emplacement (9m²) = Gratuit emplacement supplémentaire (9m²) = 50€
- AUTRE 1 emplacement (18m²) = 150 €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de : bmx dracénois (précisez tentes)

Adresse postale :

Emmanuelle PODESTA
352, route des 4 chemins
83690 Salernes
E-mail : reservation.bmxdracenois@gmail.com

Lors de votre arrivée pour votre emplacement, veuillez-vous rendre à la caisse piste pour connaître le numéro de votre emplacement.

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux tentes, caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone.

A l'entrée de la zone seront à disposition des containers pour procéder aux tris sélectifs.

Chaque emplacement sera **délimité** et **numéroté**. La réservation devra être effectuée **avant le 30 Mars 2022** et prendra effet à réception du règlement.

L'organisation propose des baguettes et des viennoiseries les samedi et dimanche matin. Ceux-ci doivent être commandés avec la fiche de réservation.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : _____ Prénom : _____ E-mail : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Pays : _____
Tel : _____

Je réserve (cocher une case) :

- CAMPING-CAR emplacement(s) x 20 € = €
 CARAVANE emplacement(s) x 20 € = €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de : bmx dracénois

Adresse postale :

Emmanuelle PODESTA
352, route des 4 chemins
83690 Salernes
E-mail : reservation.bmxdracenois@gmail.com

Lors de votre arrivée pour votre emplacement, un accueil sera à votre disposition à l'entrée du parking. Fermeture du parking camping-car 22H30.

Merci de contacter : Emmanuelle PODESTA
Téléphone : 06.76.53.02.39

CONTACTS


ORGANISATEURS

Président BMX Dracénois

BEHELLI Patrice

E-mail : bmxdracenois@mail.com

Téléphone : 06.07.45.75.04

 [facebook bmxdracenois](#)



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVES





ADJOINT COORDINATEUR BMX

Brendan GICQUELLO

b.gicquello@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.53

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>